

Elections professionnelles du 6 décembre 2018

Elections des représentants du personnel
au Comité Technique d'Etablissement Public

Dernières élections
avant (peut-être)
disparition !

Votez !

Voter SUD Recherche EPST c'est
choisir des représentants
qui s'opposeront fermement
à la disparition de l'Ifsttar dans
l'université Gustave Eiffel.

Personnels en fonction à l'Ifsttar,
**quel que soit votre statut -
titulaire Recherche ou
Environnement, contractuel (y
compris doctorant) -** vous êtes
tous appelés à choisir la liste
syndicale que vous jugez la plus
apte à vous représenter et à vous
défendre collectivement auprès
de la direction de l'Ifsttar, puis
éventuellement, de l'Université
Gustave Eiffel.

Opposition à l'Université Gustave Eiffel : pourquoi ?

1. Elle ne résoudra réellement aucun des problèmes que nous avons actuellement (manque de personnel et de budget, pression au travail et à la recherche de contrats). Ces problèmes sont principalement liés à une politique nationale, que l'UGE subira comme l'Ifsttar.
2. Elle nous obligera à connaître une période transitoire, dont nous ne connaissons pas la durée précise, qui induira des restructurations et créera un ensemble de problèmes très nombreux liés à la diversité des missions et des statuts des différents établissements membres et des personnels concernés (personnels de droit privé, fonctionnaires territoriaux ou d'état –trois ministères différents–, contractuels, ...).
3. Elle diluera la vocation de recherche appliquée au service de la ville et des transports que nous avons actuellement pour nous englober dans un tout disparate au niveau scientifique dont seulement une partie des activités concernera la ville.

Et après ?

Si cette fusion a lieu malgré tout, nous accompagnerons et défendrons les agents de la nouvelle entité, quels que soient leur statut et leur établissement d'origine.

Une recherche publique appliquée qui reste indépendante pour aider la décision publique sans l'influence des lobbys !

Une recherche qui investit afin de bâtir un monde solidaire, pour la collectivité et pour chacun-e !

SOLIDAIRES dans un monde de brutes ! VOTEZ SUD Recherche EPST

Le Comité Technique d'Établissement Public (CTEP) est le lieu où se discute ce qui concerne notre vie collective au niveau national : l'organisation et le fonctionnement de l'Ifsttar, sa stratégie, les statuts des personnels, la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, les orientations de politique indemnitaire. Les votes déterminent aussi les représentants au Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT).

**Le vote se fait à l'urne sur votre site
le 6 décembre de 9h à 16h.**

Votez !

**Utilisez votre bulletin de vote pour
défendre ce que nous avons construit
ensemble depuis 2011
et encore l'améliorer !**



D'autres désignations de représentants sont organisées simultanément, renseignez-vous sur le mode de vote (par correspondance ou à l'urne).

CHSCT : Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail. Il est composé de 9 représentants titulaires et de 9 suppléants sur la base des résultats aux élections du CTEP et de représentants de la direction de l'Institut. Il traite de la santé physique et mentale des salariés et des personnes accueillies dans les locaux et de leur sécurité : bilan des médecins de prévention, registres de sécurité, action sociale, impact de l'organisation de l'institut et des services sur les conditions de travail. Il peut être amené à demander des enquêtes extérieures. Nous avons œuvré pendant le précédent mandat pour qu'il y ait une enquête lorsque cela nous a semblé le seul moyen de faire prendre conscience à la direction des dangers auxquels le personnel est exposé. Nous avons aussi conduit des enquêtes par nous-même par exemple sur les fonctions support.

CAP : Commissions Administratives Paritaires. Pour chaque catégorie de personnel fonctionnaire (par exemple Secrétaires d'Administration et de Contrôle du Développement Durable ou Ingénieurs d'Etudes) il y a une commission qui traite des problèmes spécifiques aux personnels de ce corps. Elle est élue au niveau administratif où tous les personnels de cette catégorie sont gérés : les IE, qui dépendent de l'Ifsttar, élisent donc une CAP au niveau de l'établissement, alors que les SACDD élisent une CAP au niveau du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire car il y a des SACDD dans tout le périmètre du MTES. Les CAP traitent des avancements, des mobilités, des titularisation, des sanctions.

CCP : Commission Consultative Paritaire. Elue par tous les personnels non titulaires ayant un CDD de plus de 6 mois (dont les doctorants) ou un CDI, elle traite de toutes les questions de ces personnels, par exemple elle est impérativement consultée en cas de licenciement.

CT MTES : Comité Technique du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Elu par tous les personnels du MTES, il examine tout ce qui concerne les différents personnels du ministère. Il valide les nouveaux décrets et les évolutions significatives. Par exemple, il sera consulté sur la création de l'UGE.

CNESER : Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est un conseil consultatif. Il examine toute les évolutions qui touchent les universités par exemple l'ordonnance qui définira le potentiel futur statut de l'UGE.

Note : L'Université Gustave Eiffel (UGE) serait un établissement d'enseignement supérieur et de recherche qui regrouperait dans une même entité, au 1^{er} janvier 2020, l'Université Paris-Est Marne la Vallée (UPEM), l'Ifsttar, l'Ecole Nationale des Sciences Géographiques (ENSG), l'Ecole Nationale d'Architecture de la Ville et des Territoires (ENSAVT), l'ESIEE, l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP), donc des établissements publics et privés, d'enseignement et de recherche.